

**PRESCRIPTION DANS LES RECOURS À EXERCER ET À SUBIR**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV035	1 jour - 2 h	Bases	Classe virtuelle	174,00 €

**LIEUX ET DATES :****A distance**

- Du 27/03/2024 au 27/03/2024

**OBJECTIFS**

- Adopter les règles applicables en matière de prescription civile.
- Gérer les recours amiables et judiciaires à exercer et à subir.
- Apprécier les évolutions jurisprudentielles.

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Une formation d'actualité 100% en ligne.**

**Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Enjeux de la prescription dans les recours IARD
- B. Maîtriser les règles et modalités de fonctionnement de la prescription civile
  1. Point de départ
  2. Délais
  3. Suspension
  4. Interruption forclusion
- C. Apprécier ses modalités de fonctionnement
- D. Comprendre, pour mieux appliquer à la gestion des sinistres, la portée des principales décisions jurisprudentielles

### **Validation des acquis :**

**Une attestation de formation digitale sera remise au participant à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.**

## PUBLIC

Tout public

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle.  
Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.

- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

174,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:52